



Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball

F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau

94607 CHOISY- LE-ROI

Choisy le Roi le 10 septembre 2008

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 6 SEPTEMBRE 2008 24200 CARSAC-AILLAC**

Tout d'abord nous devons remercier nos hôtes, Daniel et Florence.

Ils ont organisé le week end de façon admirable : accueil, hébergement, conditions de travail, partenariat.....

Sans oublier le tourisme pour les épouses le samedi et pour ceux qui restaient le dimanche.

N'oublions pas non plus nos adhérents qui ont fait de longs déplacements puisque nous avons des représentants venus des ligues de : Lorraine, Ile de France, Poitou, Languedoc-Roussillon, Auvergne, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Seule petite ombre au tableau : la météo a joué un très vilain tour aux épouses.

Le président sortant ouvre la session à 10 heures : il remercie les organisateurs et les élus pour leur chaleureux accueil ainsi que le représentant de la ligue d'Aquitaine.

Mr Barthés rappelle que l'ANAVB organise sa troisième AG. Il confirme que, suite au CA du 12 mai 2007 à Chamalières, notre association va élire un nouveau conseil d'administration.

Le quorum étant largement atteint, Mr Barthés déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire.

Concernant le projet de modification des statuts de l'Association :

- AG tous les deux ans : unanimité.
- Quorum AG 25% des inscrits : unanimité.
- Participation AG, être adhérent avant le 01/01 de l'année de l'AG : unanimité.
- Dépôt des candidatures au CA avant le 31 mai de l'année de l'AG : adopté moins 1 abstention.

L'assemblée générale se poursuit par le rapport d'activité des membres du bureau.

Communication du nombre d'adhérents et des possibilités de développement.

Discussion sur les dispositions à mettre en œuvre auprès des CRA pour mieux se faire connaître, surtout des jeunes arbitres et marqueurs qui arrivent dans le circuit.

Présentation du rapport financier : adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport moral : adopté à l'unanimité.

Présentation des candidats au conseil d'administration de l'ANAVB.

Vote des adhérents présents ou représentés.

Dépouillement.

Sont élus au CA :

Mrs Barthés, Begu, Ducroquet, Lefèvre, Nicolas, Parizel, Rey, Roure, Scotto d'Arnino.

Election du bureau de l'ANAVB :

Président : Mr Barthés

Vice Président : Mr Roure.

Secrétaire Général : Mr Begu.

Trésorier : Mr Parizel.

Communication : Mr Lefèvre.

Le conseil d'administration a créé les commissions suivantes :

Commission économique liée à l'arbitrage : Mrs Rey et Nicolas.

Commission financière: Mr Scotto d'Arnino.

Commission élaboration des propositions sur l'arbitrage détaché auprès du secrétaire général :

Mr Ducroquet.

Après avoir remercié à nouveau la Municipalité pour son accueil, le président clôture cette AG de l'ANAVB à 17h30.

La réunion se termine autour du pot de l'amitié offert par la Municipalité et la ferme de Turnac.

Le secrétaire général

JP BEGU